



Psy V.L.

**Valérie Lambrechts**

Psychologue diplômée

## **Contrat pour un accompagnement de couple**

### Objectif :

Soutenir les partenaires dans l'acquisition des nouvelles habiletés relationnelles.

### Modalités :

1. Une entrevue en couple permet d'exprimer et de préciser la demande de consultation.

2. Une entrevue individuelle où chaque partenaire peut faire le point sur sa vie personnelle et exprimer ses motivations à vivre en couple.

3. Séances en couple régulière. Entre les séances, des exercices peuvent être proposés à la maison.

Possibilité ou nécessité d'entretien individuel complémentaire : si un partenaire ou le psychologue demande une entrevue individuelle, l'autre partenaire doit aussi en obtenir une afin que soit conservé un équilibre important.

### Contenu des séances :

- la révision d'un moment clé tiré de la semaine;
- la recherche d'objectifs communs aux partenaires;
- une conjugaison équilibrée des priorités personnelles;
- l'acquisition d'habiletés pour communiquer;
- l'expression des émotions et des attentes;
- la répartition des territoires dans la vie quotidienne;
- l'apprentissage de la négociation pour apprivoiser les conflits nécessaires.



Psy V.L.

**Valérie Lambrechts**

Psychologue diplômée

Clôture :

En fin de parcours, une ou deux rencontres sont consacrées aux éléments suivants :

- évaluation de la démarche;
- précision des acquis;
- analyse des habiletés nécessaires pour maintenir un changement durable et optimal.

---

J'ai lu le contrat décrit ci-dessus et suis prêt(e) à m'engager dans le processus d'accompagnement de couple et à en respecter les modalités.

Je peux mettre fin à tout moment à ce contrat à condition que la rupture ait fait l'objet d'une dernière séance.

Lu et approuvé  
Partenaire A

Lu et approuvé  
Partenaire B